

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
DU JURA**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

EXTRAIT

**Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 28 septembre 2023**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-trois, le 28 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSETNET.

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

22 septembre 2023

et qu'elle a été faite le

22 septembre 2023

Présents : Brans : M. Michael PERES Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme Nathalie HONORIO Evans : M. Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey : M. Gilbert TSCHAIEN La Barre : M. Philippe GIMBERT La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Gérome FASSETNET Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE Mutigny : M. Eric DRUOT Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD Offlanges : M. Jean-Claude THABARD Our : M. Segundo ALFONSO Pagny : M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ougney : M. Cédric IVANES Ranchot : Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO Serre les Moulières : M. Claude TERNON Thervay : M. Stéphane ECARNOT Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés : Rouffange : Mme Laetitia BORRE FROISSARD

Absents excusés : Dampierre : Mme Valérie BENDERITTER Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. François GRESET Montepain : M. Luc BEJEAN Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MORLIER

Procurations de vote :

Mandants : M. François GRESET (EVANS), M. Eric PERTUS (MONTMIREY-LA-VILLE)

Mandataires : M. Emmanuel BARBERET (EVANS), M. Martin DAUNE (MONTMIREY-LE-CHATEAU).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 41

Absents suppléés : 1

Absents excusés : 6

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2023_09_125

Objet :

Acquisition d'un véhicule d'occasion à la commune d'Orchamps

ACQUISITION D'UN VEHICULE D'OCCASION A LA COMMUNE D'ORCHAMPS

Avant tout débat, Messieurs Régis CHOPIN, Nicolas JOLY et Olivier DEMMANDRE et Mesdames Lucette NAEGELLEN et Michèle BOUCARD, conseillers communautaires intéressés, quittent la salle sans prendre part au débat et à la délibération.

La commune d'Orchamps a informé la Communauté de Communes Jura Nord qu'elle souhaitait vendre son camion type fourgon Jumper de marque Citroën pour un montant de 13 000 €.

Au vue de l'activité du service technique, la Communauté de Communes Jura Nord est intéressée pour acquérir ce véhicule d'occasion.

Par délibération n°2023.07.06.05 en date du 6 juillet 2023, la commune a accepté de vendre ce véhicule d'occasion à la Communauté de Communes Jura Nord pour un montant de 13 000 € ;

Considérant que l'offre de la commune d'Orchamps est intéressante ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Accepte d'acquérir auprès de la commune d'Orchamps le véhicule d'occasion type fourgon Jumper de marque Citroën pour un montant de 13 000 € ;**
- **Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent en vue de cet achat ;**
- **Dit que les crédits afférents à cette acquisition sont inscrits au budget de l'exercice en cours ;**
- **Décide d'inscrire ce véhicule dans l'inventaire intercommunal ;**
- **Autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 5

